



FAITS & DOCUMENTS

LETTRE D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES FONDÉE PAR EMMANUEL RATIER

SOMMAIRE

N° 494 8 €

- RÉSUMÉ DE L'ÉPISODE PRÉCÉDENT (p.1)
- « UN PLAISANT DÉRIVATIF » (p.2-4)
- PAS DE PIDYON SHVOUM POUR PIERUCCI (p.4-5)
- LE TRIOMPHE DE MARDOCHÉE (p.6-9)
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL (p.9)
- LAURENT COHEN-TANUGI (p.10)
- LES GRANDS FAUVES (p.11-12)

INDEX

Azoulai L.	p.4	Lechevallier A.	p.12
Berggruen N.	p.9	Levitte J.-D.	p.12
Bloch-Lainé A.	p.9	Lieberman J.	p.11
Blum S.	p.2	Macron E.	p.6
Bonderman D.	p.9	Margerie C. de ...	p.9
Bronfman famille.	p.6	Margolis É.	p.2
Cassez F.	p.2	Marleix O.	p.2
Chavagnac G. de.	p.3	Messier J.-M.	p.9
Chiron de Cozart G.	p.7	Meyer J.-C.	p.9
Chungunco B.-Y.	p.7	Minc A.	p.9
Cohen-Tanugi L.	p.10	Pardo T.	p.11
Cohen-Tanugi P.	p.10	Pesquet T.	p.9
Dagan M.	p.11	Pilenko T.	p.9
Dar I.	p.12	Pisani-Ferry J.	p.9
Dearlove R.	p.11	Puyfontaine A. de.	p.12
Einbinder J.	p.10	Recanatì L.	p.11
Fink J.	p.11	Restis V.	p.11
Hanning A.	p.11	Richardson B.	p.11
Hefes S.	p.10	Ross D.	p.11
Kaplan T.	p.11	Rothschild D.	p.3
Khashoggi A.	p.11	Roux A.	p.9
Khari B.	p.12	Steinhardt M.	p.12
Köhler A.	p.9	Strauss-Kahn D.	p.4
Kron P.	p.3	Tchuruk S.	p.9
Lamy P.	p.9	Thyssen L.	p.11
Lark R.	p.9	Wallace M.	p.11
Lebègue D.	p.9	Woolsey J.	p.4

ENQUÊTE LE « PACTE DE CORRUPTION » (3)

En saisissant la justice quant aux conditions de la vente du fleuron français Alstom à l'américain General Electric, le député Olivier Marleix évoquait un « pacte de corruption » et expliquait « se questionner très clairement sur un lien éventuel entre le rôle joué par Emmanuel Macron dans plusieurs dossiers industriels et le financement de sa campagne » (*Le Monde*, le 18 janvier 2019). Mais, depuis, les rares personnes à avoir dénoncé ce scandale d'État ne sont pas allées jusqu'à en nommer « clairement » les acteurs. Croiser les deux dossiers, celui de la vente d'Alstom et celui de la campagne présidentielle de 2017, serait-il à ce point explosif? Seul un blogueur israélien répondant au pseudonyme de « צרפת » (France en hébreu) s'est risqué à l'exercice. Publié en novembre 2019, son travail a fait le tour des rédactions parisiennes, sans toutefois être repris ou même cité. C'est ce travail, aujourd'hui introuvable sur Internet, qui nous a servi de fil d'Ariane pour mener à notre tour l'enquête interdite sur ce « pacte de corruption ».

Résumé de l'épisode précédent

« Ce qu'il y a derrière cet hologramme, c'est une tentative qui a déjà été faite plusieurs fois par de très grands intérêts, financiers et autres, qui ne se contentent plus d'avoir le pouvoir économique. Ils veulent avoir le pouvoir politique. [...] Il est absolument clair que c'est une opération de ce genre dont il s'agit ».

François Bayrou à propos d'Emmanuel Macron, *RMC*, 7 septembre 2016.

Passer au scalpel la levée de fonds d'Emmanuel Macron lors de l'élection présidentielle de 2017 a constitué une plongée dans les réseaux de pouvoir en France tels qu'ils se sont cristallisés au mitan des années 1980, sous les effets conjugués du tournant de la rigueur et des privatisations opérées sous l'égide de la banque Rothschild (Paribas, France Télécom, etc.). Du Club des Cent à la Fondation Saint Simon, Emmanuel Macron apparaît bien davantage en queue de comète d'un ancien monde que comme l'incarnation d'un hypothétique « nouveau monde ». Décontenancé, *The Wall Street Journal* (23 février 2019) écrira : « Pourquoi l'agenda de M. Macron ressemble-t-il à un truc des années 1990? »

Emmanuel Macron est surtout un pur produit Rothschild, établissement avec lequel il n'a jamais rompu ses liens et qui fut officialisé comme la « banque au pouvoir » par la journaliste Martine Orange parallèlement à son entrée à l'Élysée en 2012 pour contrôler François Hollande, dans un rôle semblable à celui occupé par Jacques Attali auprès de François Mitterrand trente ans plus tôt. Avec l'accession d'Emmanuel Macron à la présidence de la République, un pas de plus sera franchi avec la présentation des Rothschild comme « la famille régnante » par l'hebdomadaire *Le Point* (cf. *Macron, ses années Rothschild*, 11 mai 2017).

Le problème, c'est que cette toute-puissance assumée coïncide avec un effacement total de la France dans le monde et à un effondrement sur le plan intérieur, sur fond de grande braderie des bijoux de famille. Mobilisant systématiquement les mêmes acteurs et le même mode opératoire, cette vente de la France à la découpe (et au rabais) a trouvé son point d'orgue avec le pillage d'Alstom, moment charnière de l'« ascension programmée » d'Emmanuel Macron. Malgré une abondante littérature, l'essentiel n'avait encore jamais été raconté sur ce qui, dans n'importe quel autre pays, aurait constitué une affaire d'État.

ENQUÊTE

« Un plaisant dérivatif »

Entre novembre 2017 et avril 2018, le député LR **Olivier Marleix** a présidé une commission d'enquête parlementaire destinée à examiner les « décisions de l'État en matière de politique industrielle, notamment dans les cas d'Alstom, d'Alcatel et de STX ». Mais c'est bien la vente de la branche énergie d'Alstom à General Electric qui a occupé l'essentiel des travaux de la commission Marleix, alimentant les conversations de tout ce que Paris compte de financiers, de bureaucrates, de consultants, d'avocats et de journalistes. **Emmanuel Macron** fut le grand absent de la cinquantaine d'auditions qui ont vu défiler, pêle-mêle, **Martin Bouygues**, **David de Rothschild**, **Patrick Kron**, **David Azéma** et **Arnaud Montebourg**.

Olivier Marleix n'a pas seulement mené les travaux de la commission d'enquête parlementaire sur le pillage d'Alstom, il est aussi le seul homme politique français à avoir pris la peine de se déplacer pour rendre visite à **Frédéric Pierucci**. Victime collatérale du scandale Alstom, ce cadre, très haut placé au sein de l'entreprise, passa au total vingt-cinq mois dans les prisons de « haute sécurité » de la côte Est des États-Unis à l'instigation du Département de la Justice (DoJ), bastion de l'État profond américain et bras judiciaire du Nouvel Ordre Mondial. Un lampiste abandonné par la machine médiatique, par les ONG et par le gouvernement français. À l'époque, ce grand orchestre se remet à peine de sa mobilisation qui a conduit au rapatriement de **Florence Cassez**, une Française condamnée au Mexique pour enlèvement et association de malfaiteurs dans une affaire touchant aux relations troubles entre les autorités mexicaines et le sulfureux **Éric Margolis**, ancien agent du Mossad devenu le « nettoyeur » de la communauté juive locale, sur fond de contrôle du crime organisé et du trafic des êtres humains.

L'abandon de Frédéric Pierucci par la République ne fut pas une simple négligence, un simple oubli ou une série de « dysfonctionnements ». Comme dans tout ce qui a trait à l'« ascension programmée » d'Emmanuel Macron, un colossal mensonge se nichait au cœur de la chronologie des faits. Bien qu'explosive, la détection de ce mensonge et sa révélation au cours des auditions de la commission Marleix fut évidemment étouffée...

Selon la première *equity story*, c'est-à-dire la communication déployée parallèlement au raid sur Alstom, les négociations avec General Electric avaient véritablement commencé au début de l'année 2014, **Jeffrey Immelt** et **Patrick Kron**, les patrons des deux sociétés ayant devancé **Arnaud Montebourg**, un ministre de l'Économie aussi pittoresque que dépassé. Mais heureusement, les tentatives de blocage déployées par cette ultime incarnation du Léviathan colbertiste français avaient sauté à la fin de l'été à la faveur de son remplacement « inattendu » par le moderne Emmanuel Macron. En vertu de la rationalité économique, ce dernier avait donné son feu vert à l'opération, le 5 novembre 2014. Il n'y avait donc pas de mensonge, pas de complot, juste un bon vieux choc idéologique résonnant comme un lointain écho de la guerre froide. Les PV des auditions menées par la commission Marleix démontrent que cette version est intégralement fautive.

Le 13 avril 2013, Frédéric Pierucci, président « monde » de la division chaudière d'Alstom, est arrêté à sa descente d'avion à JFK, l'aéroport international de New York. Transféré au siège du FBI, il est entendu par l'inspecteur **Seth Blum** puis par **David Novick**, le procureur fédéral dans le Connecticut chargé du dossier Alstom. Pierucci est visé en vertu du *Foreign Corrupt Practices Act*, la législation anticorruption américaine, comme « co-conspirateur » dans le versement de pots-de-vin par Alstom dans le cadre d'un appel d'offres en Indonésie en 2003. Il lui est recommandé de ne pas prévenir son entreprise et de devenir un informateur en échange d'une peine clément. Mais Frédéric Pierucci, ne se sentant pas coupable le moins du monde, ne voit pas pourquoi il espionnerait ses collègues pour le compte de l'Oncle Sam. Alors, pour le déniaiser, lui sont montrés quelques enregistrements de réunions internes et confidentielles à l'entreprise. Histoire qu'il comprenne qu'après tout, il ne deviendrait qu'une source parmi d'autres. Mais Pierucci refuse toujours de coopérer. Changement de ton. On lui annonce qu'en conséquence, il passera ses prochaines années en prison.

Frédéric Pierucci est maintenant incarcéré. La direction d'Alstom lui promet de le sortir d'affaire en dépêchant les meilleurs avocats et en payant sa caution. Mais rapidement, Pierucci soupçonne son avocat d'être de mêche avec le procureur et de n'avoir aucun intérêt à le voir sortir. Les intérêts de la direction d'Alstom coïncideraient-ils avec ceux des Américains ?

Pour échapper aux cent vingt-cinq années de prison qui lui sont promises, Frédéric Pierucci finit par jouer le jeu de la justice américaine qui consiste à marchander son « plaider-coupable » en échange de la peine la plus clément possible. Convaincu d'avoir négocié six mois de prison « seulement », il présente, le 29 juillet 2013, sa confession préparée, stipulant qu'aucune pression n'a été exercée sur lui, qu'aucun accord n'a été conclu, qu'il n'est pas devenu un informateur du gouvernement, et que son avocat l'a défendu loyalement et approuve sa déclaration. Frédéric Pierucci ayant « plaidé coupable », Alstom arrête de payer ses avocats et le licencie pour faute grave, en novembre 2013.

En lieu et place de la liberté qui devait intervenir au bout de six mois, l'humiliation a continué et, avec elle, l'incessant marchandage des procureurs. Sans possibilité de mise en liberté sous caution, Frédéric Pierucci reste donc incarcéré à Wyatt (Rhode Island), un centre pénitentiaire « ultra-sécurisé » où le quotidien est rythmé par les tentatives de meurtre, les viols et autres suicides. Passé de la responsabilité de plusieurs centaines d'employés d'Alstom aux dortoirs de 50 couchettes et aux douches et toilettes collectives, Frédéric Pierucci découvre un de ces complexes pénitentiaires privés où le travail est rémunéré 10 cents de l'heure. Dans *Le Piège américain*, son témoignage publié en 2019 chez **Jean-Claude Lattès**, il a raconté son séjour aux États-Unis, le pays comptant le plus fort taux d'incarcération au monde et le plus grand nombre de détenus en valeur absolue (plus que la Chine et la Russie réunies). Il raconte par exemple que l'eau potable n'est disponible que bouillante ou sous forme de glaçon, de sorte que, pour boire de l'eau froide, les détenus sont obligés d'acheter constamment des gobelets en plastique afin d'effectuer le mélange.



ENQUÊTE

Il aura fallu plusieurs semaines au consulat de France pour localiser Pierucci à Wyatt... Pendant ce temps, à l'Élysée, **François Hollande** n'avait pas compris qu'il était déjà politiquement mort, **Emmanuel Macron** s'apprêtait à rejoindre Bercy et, dans une ambiance de fête, le petit Paris trinquait aux centaines de millions d'euros d'honoraires et de commissions qu'allait faire pleuvoir le dépeçage d'Alstom.

Chez Alstom, **Frédéric Pierucci** travaillait directement pour **Patrick Kron**. Il est de notoriété publique que pour verser les pots-de-vin indispensables à l'obtention de marchés, les entreprises ne soudoient pas directement les responsables politiques locaux, mais passent par des intermédiaires, traditionnellement appelés « consultants ». C'est ainsi qu'en 2003, Frédéric Pierucci a engagé des « consultants » dans le cadre d'une réponse à un appel d'offres public lancé pour l'obtention d'un contrat auprès de PNL, l'EDF indonésien, pour l'équipement en chaudières d'une centrale à charbon à Tarahan. Aussi Frédéric Pierucci n'a-t-il pas été décisionnaire au cours d'une procédure ayant nécessité l'aval de sa hiérarchie, soit treize signatures, dont deux rapportées directement à Patrick Kron. Précisons ici que la corruption a longtemps été une pratique admise. Les sommes engagées à cet effet (« frais exceptionnels ») étaient même déclarées au fisc et déduites de l'impôt sur les sociétés. Mais, avec la convention de l'OCDE, ratifiée en 1997 et mise en application à partir de 2000 (un copier-coller du *Foreign Corrupt Practices Act* américain), la France s'est engagée à bannir ces pratiques.

Sur le marché indonésien, **Foster Wheeler**, le concurrent américain d'Alstom, avait arrosé directement les commanditaires de l'appel d'offres, poussant les Français à la surenchère. Il va sans dire que **Foster Wheeler** n'a jamais été poursuivi par le DoJ dans cette affaire. La suite est très bien documentée puisque Frédéric Pierucci l'a racontée dans un livre dont la sortie a été largement médiatisée, ayant notamment fait l'objet d'une adaptation radiophonique diffusée, en septembre 2020, sur *France Inter*. Véritable best-seller, traduit partout dans le monde, ce témoignage fera même l'objet d'une série télévisée, **Gaspard de Chavagnac**, le producteur de *Versailles*, en ayant acquis les droits. Sans remettre en cause la sincérité de Frédéric Pierucci, sa version du scandale Alstom supervisée par le journaliste **Matthieu Aron**, semble évacuer, à dessein, certaines responsabilités aussi évidentes que centrales.

En effet, dans cette seconde vague de médiatisation du scandale Alstom, le public est amené à comprendre à travers le témoignage de Frédéric Pierucci, victime collatérale la plus spectaculaire, que **General Electric** s'est emparé du fleuron français avec l'appui du DoJ. En retenant Frédéric Pierucci à la manière d'un otage, la justice américaine aurait ainsi mis sous pression le vrai responsable du système de corruption d'Alstom, son PDG Patrick Kron. Prenant peur et craignant que les griffes de l'ogre américain ne se referment sur lui, ce dernier aurait vendu en cachette l'entreprise à GE.

Toutefois, en revenant sur cet épisode de la carrière de Patrick Kron, l'aussi communautaire qu'élitiste **Cercle Abravanel** a bien présenté la vente d'Alstom à GE comme son « fait d'armes » tout en insistant sur la connotation religieuse de l'épisode...

Au total, le DoJ aura arrêté cinq individus en relation avec Alstom. Ironie de l'histoire, le premier d'entre eux, ancien vice-président

Emmanuel politise la scène



L'après-midi du dimanche 30 mars, Patrick Kron, le PDG d'Alstom, offrait un plaisant dérivatif au second tour des municipales : la représentation

du *Platée* de Rameau à l'Opéra-Comique, interprété par l'orchestre Les Arts florissants, dont Alstom est « grand mécène ». Cette satire des puissants, allègrement transposée dans l'univers de la mode avec un Jupiter « Karl Lagerfeldisé », a enchanté les invités (Baudouin Prot, de BNP Paribas, Luc Oursel, d'Areva, ou encore David Azéma, de l'Agence des participations de l'Etat...). Sans les empêcher de surveiller sur leur smartphone les rumeurs de remaniement. Tentation ravivée à chaque fois qu'apparaissait sur scène Cithéron, tant était saisissante la ressemblance physique entre le tenant du rôle du grand organisateur des plaisirs de l'Olympe et **Emmanuel Macron**, le numéro deux de l'Élysée.

Le 9 février 2014, pendant que Frédéric Pierucci croupissait à Wyatt, les états-majors d'Alstom et de GE entérinaient à Paris, au Bristol, l'« intégration » de la branche énergie du fleuron français au sein du géant américain. Sans être inquiété le moins du monde par le DoJ et la FBI, Patrick Kron et son directeur juridique Keith Carr se rendront le 24 mars à New York pour avancer sur la vente avec Jeffrey Immelt et les banquiers et avocats - « conseils » des deux parties. Trois jours plus tard, le 27 mars, Bloomberg « révélera » les poursuites engagées par le DoJ contre Alstom, entraînant un dévissage du cours de l'entreprise en bourse. En conclusion de cette séquence, le 30 mars, Patrick Kron offrira au petit Paris un « plaisant dérivatif » comme le rapporte alors Challenges (reproduit ci-dessus), dans une brève codée dont peu comprennent à l'époque les multiples sous-entendus.

des ventes d'Alstom Power, s'appelait **David Rothschild**. On ne sait pas si ce David Rothschild est un lointain cousin ou un simple homonyme de l'employeur d'Emmanuel Macron. Bien qu'ayant un niveau de responsabilité analogue à celui de Frédéric Pierucci, David Rothschild verra sa caution fixée à 50000 dollars. Un pourboire, comparé à celle de 1,5 million de dollars demandée à son collègue français. Contrairement à Frédéric Pierucci, David Rothschild n'a pas séjourné en prison, ayant plaidé coupable dans la foulée de son arrestation le 2 novembre 2012.



ENQUÊTE

Bouclé le 27 novembre 2012, soit quelques jours après ce premier « plaider-coupable », l'acte d'accusation contre **Frédéric Pierucci** (*US v. Pierucci*) aurait reposé sur 1,5 million de pièces, dont des courriels internes vraisemblablement interceptés par la **NSA**. À l'époque, la problématique des interceptions opérées par les Américains fait grand bruit, **Edward Snowden** étant venu confirmer ce qu'avait admis il y a une vingtaine d'années déjà l'ancien directeur de la **CIA James Woolsey** : « C'est un fait, les États-Unis ont clandestinement amassé des renseignements contre les firmes européennes » (*Le Figaro*, 28 mars 2000).

Mais, chronologiquement, ce sont bien les « informations » (des enregistrements remis au **FBI**) et le « plaider-coupable » de **David Rothschild** (cf. *U.S. V. Rothschild (Information)* et *U.S. V. Rothschild (Plea Agreement)*) qui semblent avoir entraîné la constitution de l'acte d'accusation contre Frédéric Pierucci. Malgré ce lien de cause à effet apparent entre le dénouement de cette première procédure et les poursuites du **DoJ** contre Pierucci, le nom de David Rothschild n'apparaît quasiment jamais dans la couverture de l'affaire **Alstom/General Electric**, tant sur le plan médiatique que parlementaire (pas une mention sur les 700 pages de *Comptes rendus des auditions* de la commission Marleix et une mention non-significative dans les 292 pages de *Travaux de la commission d'enquête*). Et, bien que la chronologie des faits soit parlante, Frédéric Pierucci a dédouané son ancien collègue dans son livre témoignage cosigné avec le journaliste **Matthieu Aron**.

Partenaire d'**Alstom** sur le contrat indonésien, le géant japonais **Marubeni Corporation** s'est retrouvé co-accusé, mais n'a vu aucun de ses cadres ou employés arrêté ou interrogé par le **DoJ**. Si ses dirigeants ont immédiatement accepté un arrangement sous le régime du « plaider-coupable » et le paiement de 88 millions de dollars d'amende, cette mansuétude du **DoJ** tient essentiellement d'une « alliance » déjà effective entre Japonais et Américains. En effet, de par la structure en conglomérats horizontaux (*keiretsu*) du capitalisme nippon, la **Marubeni Corporation** est étroitement liée à **Hitachi**. Après avoir longtemps opéré dans le nucléaire sous licence **GE**, **Hitachi** s'est intégré en 2007 dans **GE Hitachi Nuclear Energy**, une filiale de **GE** sise à Wilmington (Caroline du Nord). En outre, il arrive que **GE** s'associe directement à **Marubeni** pour concourir sur des marchés.

Consulter la liste des filiales d'**Alstom** sur lesquelles le **DoJ** s'est penchée (sur la base de données *TRACE Compendium* par exemple) constitue une expérience pour le moins étonnante. On constate d'abord l'absence de poursuites directes contre la société-mère, **Alstom SA**, qui n'est donc pas formellement inculpée. Lors de sa médiatisation, Frédéric Pierucci a expliqué que le **DoJ** lui avait laissé entendre qu'il cherchait à arrêter, ou du moins à mettre la pression sur **Patrick Kron**. Mais à y regarder de plus près, le nom de Patrick Kron n'apparaît jamais dans la procédure du **DoJ**. C'est bien lui en revanche qui, le 22 décembre 2014, trois jours après l'assemblée générale des actionnaires du groupe validant la vente à **General Electric**, annoncera non seulement qu'**Alstom** plaide coupable, mais aussi le paiement de l'amende record de 772 millions de dollars, fixée par le **DoJ**. Une amende payée par **Alstom** dont il avait été convenu qu'elle serait réglée par **General Electric** si l'opération aboutissait, tout comme il avait été convenu qu'aucun emploi ne serait supprimé...

Intervenue quelques semaines après l'autorisation de vente à **GE** par **Emmanuel Macron**, cette déclaration de Patrick Kron fut bien la première (et la seule) déclaration publique d'**Alstom France** relative au **DoJ** pendant le déroulé des opérations. L'omission du nom de Kron dans le dossier du **DoJ** était-elle délibérée ? Expliquerait-elle qu'il a pu circuler aux États-Unis sans être inquiété ni interpellé pendant le processus de vente, alors que dès le mois de mars 2013, le service juridique d'**Alstom** avait recommandé aux cadres de ne pas se rendre sur le sol américain ? Cette omission, comme son étrange présentation des événements au **Cercle Abravanel**, signifierait-elle sa participation à part entière au complot visant à piller **Alstom** ?

Pas de *Pidyon Shvouim* pour Pierucci

À part Frédéric Pierucci, le sort des individus arrêtés dans le cadre des poursuites contre **Alstom** est très peu documenté, leur cas, y compris celui de **David Rothschild** évoqué précédemment, n'ayant pas été couvert en dehors de quelques dépêches dans la presse spécialisée. **William Pomponi**, l'ancien vice-président des ventes d'**Alstom Power** dans le Connecticut, qui avait plaidé coupable le 17 juillet 2014, est décédé subitement à son domicile en mai 2016. **Lawrence Hoskins**, ancien vice-président senior d'**Alstom** pour l'Asie, a été mis en examen le 30 juillet 2013 (soit le lendemain du plaider-coupable de Pierucci) mais il a été jugé au Royaume-Uni. **Asem Elgawhary** a été expédié aux États-Unis depuis l'Égypte mais il était un employé de **Bechtel**, le géant américain du **BTP**, et son cas n'est lié qu'indirectement à **Alstom**. Pierucci, Pomponi, Hoskins et Rothschild connaissaient tous personnellement Patrick Kron. Ils étaient ses « n-2 », ce qui signifie que leurs actions chez **Alstom** recevaient l'aval du « leader inspiring » du **Cercle Abravanel**...

Bien que son incarcération soit éminemment injuste, Frédéric Pierucci n'a jamais bénéficié de *Pidyon Shvouim*, cette *mitsvah* (commandement) exigeant une mobilisation constante de chacun pour obtenir la libération d'un captif. Ignorer *Pidyon Shvouim*, c'est ne rien comprendre aux campagnes médiatico-politiques pour le moins excessives en faveur d'assassins comme **Samuel Schwartzbard** qui tua de sang-froid le président ukrainien en exil **Symon Petlioura** (*Pidyon Shvouim* qui déboucha sur la création de l'actuelle **LICRA**) ou comme **Leo Frank**, président du chapitre du **B'nai B'rith** d'**Atlanta** qui viola, étrangla et tua une adolescente de treize ans qui travaillait dans son usine (*Pidyon Shvouim* associé à la création de l'**Anti-Defamation League**). C'est *Pidyon Shvouim* qui explique la politique de non-extradition pratiquée par Israël, la peine dérisoire prononcée contre **Jeffrey Epstein** en 2008, la mobilisation pour le réalisateur de films **Roman Polanski** poursuivi pour viol sur mineure, celle en faveur de l'espion **Jonathan Pollard** ou encore la débauche de moyens financiers débloqués pour **Dominique Strauss-Kahn** dans l'affaire du **Sofitel** de New York. Dans le cas de l'ancien directeur général du **FMI**, son lieutenant **Laurent Aoulai** a raconté très précisément son *Pidyon Shvouim* afin que « Dominique » échappe à l'incarcération à Rikers Island : « Aux États-Unis, il suffit qu'un juré, sur l'ensemble des jurés, ne croie pas en ta culpabilité pour que tu sois relâché. Parlons concrètement, on est à New York où il y a une forte



ENQUÊTE

communauté juive. Sur douze jurés, on peut imaginer qu'il y en ait un ou deux qui soient juifs, et donc sensibles un peu à ton histoire. C'est comme ça qu'on a organisé deux trois visites de rabbins pour acquérir une certaine légitimité. Il fallait en passer par là. Je n'avais aucun doute que la justice rendrait crédit à Dominique » (*Chambre 2806 : L'affaire DSK, Netflix, décembre 2020*).

Si **Frédéric Pierucci** avait été éligible à *Pidyon Shvouim*, le grand public aurait été sensibilisé sur le caractère inhumain du système carcéral américain et sur l'injustice dont il était victime. Mais dans son cas, aucune couverture de magazine, aucune « édition spéciale » sur les chaînes d'information en continu, aucun élément de langage concocté par les *spin doctors* d'**Havas** n'est venu attirer l'attention du grand public, de la représentation parlementaire, des ONG et du gouvernement sur le sort de ce père de famille innocent, séparé pendant de long mois de son épouse et de ses quatre jeunes enfants. Et pas le moindre signe de *Pidyon Shvouim* du côté de son patron, l'« inspiring » **Patrick Kron** qui avait pourtant personnellement avalisé la « corruption » tout en multipliant envers **Frédéric Pierucci** les marques de sympathie et de confiance au point de le nommer, dix mois avant son arrestation, patron monde de la division chaudière d'**Alstom**. Pour mieux le jeter dans la gueule du loup ? Il va sans dire que **Matthieu Aron** qui, tardivement, s'est chargé d'encadrer la médiatisation de **Frédéric Pierucci**, s'est bien gardé de lui expliquer les raisons profondément religieuses et raciales de son abandon par les autorités françaises.

Des audiences de la commission Marleix et du témoignage de **Frédéric Pierucci**, il ressort que **Patrick Kron** se serait défilé. La vente d'**Alstom** à **General Electric** aurait résulté de son attitude consistant à tout faire pour se soustraire aux griffes du **DoJ** qui se refermaient sur lui. Mais son accord de non-divulgaration signé avec le ministère américain de la Justice le 22 décembre et son récit « hilarant » devant le **Cercle Abravanel** suggère un rôle bien plus large que celui du simple lâche. **Patrick Kron** collaborait-il en sous-main avec les Américains ? Était-il, au sein d'**Alstom**, l'ultime « taupe » du **DoJ** évoquée par **Frédéric Pierucci** ?

C'est par la dépêche de *Bloomberg* (23 avril 2014), donc par voie de presse, qu'**Arnaud Montebourg** a été véritablement mis au courant des tractations. Il semble ne pas avoir été informé par le service interministériel d'intelligence économique : « Les alertes ne sont pas parvenues jusqu'à moi. Elles étaient allées ailleurs, je le sais, mais pas au ministère de l'Économie » (audition à l'Assemblée nationale, 13 décembre 2017).

Quand **Olivier Marleix** lui a demandé de situer chronologiquement l'approche de **General Electric**, **Patrick Kron** a répondu que jamais il n'avait envisagé de vendre **Alstom** ou une partie du groupe à **General Electric** avant 2013-2014. Cette version est fondée sur les « révélations » de *Bloomberg*, c'est-à-dire la dépêche qui officialisait le processus, et l'article fleuve publié en novembre 2014 dans *Vanity Fair*, soit l'*equity story* du deal mise en forme par **Claude Askolovitch**. Tous les autres acteurs de la vente interrogés par la commission Marleix se sont référés aux mêmes sources. Nous sommes donc priés de croire que les

cabinets d'avocats, les banques et autres consultants, pourtant au cœur de l'opération, n'en savaient rien avant...

Malgré la volonté de vendre ses actions (les 29,7 % issus du plan de sauvetage de 2004) et malgré l'appétit de **GE** pour **Alstom**, **Martin Bouygues**, lui non plus, ne savait rien jusqu'à ce que *Bloomberg* divulgue les détails des négociations prétendument « personnelles » entre **Patrick Kron** et **Jeffrey Immelt**. Il est aujourd'hui de notoriété publique que « 2014 » est un mensonge et que la vraie date de l'approche de **GE** est « 2012 », date qui se trouve être également la clef de l'« ascension programmée » d'**Emmanuel Macron**...

Année de l'arrivée à l'Élysée de **François Hollande**, de la refonte des statuts de **Paris Orléans**, du deal **Nestlé-Pfizer**, de la cession du jeton de 16 euros et du transfert d'**Emmanuel Macron** des bureaux de **Rothschild & Cie** à ceux de l'Élysée, 2012 est aussi l'année du début des arrestations des dirigeants d'**Alstom** par le **DoJ**, parallèlement au rapport commandé par **Emmanuel Macron** quant à la faisabilité d'une vente de la participation de **Bouygues** à **General Electric**.

Quand il ment, **Emmanuel Macron** dégage ce sourire mêlant agacement et condescendance. Quand il ment, **Patrick Kron** invective son contradicteur, comme il l'a fait avec **Arnaud Montebourg** lorsque ce dernier l'a interrogé sur les « rumeurs » circulant sur une vente des parts de **Bouygues** dans **Alstom**.

En racontant cet épisode, le 13 décembre 2017, devant la commission Marleix, **Arnaud Montebourg** l'a situé à **Abu Dhabi** (Émirats arabes unis) lors de la réception donnée à l'Ambassade de France, à l'occasion d'un voyage présidentiel, « à l'hiver 2013-2014 ». Les mouvements des mains d'**Arnaud Montebourg** à ce moment suggèrent une datation approximative. En vérifiant les agendas, on peut précisément dater l'épisode au 15 janvier 2013, donc – fait révélateur – à l'hiver 2012-2013, soit un an avant... Après avoir qualifié le scandale **Alstom** d'« affaire Kron », puis avoir évoqué le niveau d'information de chacun des acteurs du renseignement quant à la « corruption », **Arnaud Montebourg** a demandé que son audition se poursuive à huis clos...

Pendant les auditions de la commission fut aussi évoqué le fait que l'amende de 772 millions de dollars avait été initialement évaluée par le **DoJ** à 1,5 milliard de dollars, une somme correspondant quasi exactement avec la trésorerie d'**Alstom**. Comment expliquer que le **DoJ** ait eu accès à cette information hautement sensible ?

C'est sans doute en toute naïveté que **Patrick Kron** a choisi pour le représenter dans la vente le cabinet **Hogan Lovells** dont, outre **Steve Immelt**, les équipes mêlent transfuge de l'état-major du département de la Défense (**DoD**), du **FBI**, de la **Drug Enforcement Administration** (**DEA**) et nombres d'anciens procureurs fédéraux. **Hogan Lovells** a notamment défendu la légalité du programme de surveillance de la **NSA** tout en se positionnant en intermédiaire lors de différends entre l'agence et les États, comme, en juin 2014, après les révélations sur les interceptions systématiques ayant visé les Bahamas. Malgré leur position des deux côtés du deal, **Steve (Hogan Lovells pour Alstom)** et **Jeffrey Immelt (General Electric)** n'ont jamais été accusés de conflit d'intérêts.

ENQUÊTE

Le Triomphe de Mardochée

En ce mois de janvier 2018, six mois après son accession au pouvoir, **Emmanuel Macron** présente ses vœux à la presse et au corps diplomatique dans une salle des fêtes de l'Élysée qu'il a entièrement réaménagée, redécorée. Mais ce qui intrigue les visiteurs dans cette mise en scène présidentielle, c'est cette écrasante tapisserie devant laquelle pose Emmanuel Macron. Monumentale, elle est la sixième d'un ensemble de sept, réalisé par **Jean-François de Troy** sous le règne de **Louis XV**. L'œuvre représente *Le Triomphe de Mardochée*, l'apothéose du *Livre d'Esther* racontant la vengeance des Juifs sur les Perses. Une vengeance accomplie par la ruse, la dissimulation et les jeux de cours, **Mardochée**, le chef du peuple juif, ayant contré, puis remplacé le ministre **Haman**, son rival, en intriguant par le biais de sa cousine **Esther** devenue l'épouse du roi perse **Assuérus**. Rendue possible par le fait qu'Esther avait dissimulé ses origines à Assuérus, la conjuration se conclut par un festin organisé au lendemain du massacre de 75000 Perses. Célébré à *Pourim*, cet épisode fait office de traité d'action politique et géopolitique au plus haut niveau d'Israël comme l'a très officiellement expliqué **Benjamin Netanyahu** à **Vladimir Poutine**, lors d'une visite au Kremlin en mars 2017, quand fut abordée la question iranienne. Dans ce contexte, le choix de mettre à l'honneur *Le Triomphe de Mardochée* n'a pu être perçu que comme un message clair, celui d'un renouvellement de son serment de fidélité par Emmanuel Macron.

Lors de son intervention dans le documentaire *Guerre fantôme, la vente d'Alstom à General Electric* (*Along Production, LCP, 2017*), **Alain Juillet**, ancien directeur du renseignement à la **DGSE**, a été le seul (à notre connaissance) à avoir présenté explicitement la relation commerciale avec l'Iran comme le facteur reliant les actions de guerre économique américaine menées contre la France par le **DoJ** au nom du *Foreign Corrupt Practices Act*. En plus d'**Alstom**, Alain Juillet citait **Total**, **Peugeot**, **Technip**, **Alcatel** et **BNP Paribas**.

Un bref rappel historique est nécessaire pour comprendre le véritable enjeu du pillage de la branche énergie d'**Alstom**. En 2000, **General Electric** était la plus grosse entreprise du monde en termes de capitalisation boursière, déployant partout dans le monde ses tentacules via **GE Capital**, sa surpuissante entité financière recapitalisée lors de la crise des subprimes à hauteur de 139 milliards de dollars sur intervention du gouvernement américain.

Sa force de frappe financière se doublait d'une influence médiatique avec **NBCUniversal**. Mais au cours de la dernière décennie, tout s'est effondré. Aux côtés de **Westinghouse Electric**, **GE** était autrefois un pilier du nucléaire américain. Alors que **General Electric Nuclear** devenait **GE Hitachi Nuclear Energy**, **Westinghouse** était vendu à **Toshiba**. Déclaré en faillite en 2017 (faute de pouvoir concurrencer



Les visiteurs de l'Élysée sont généralement surpris par la monumentale tapisserie du Triomphe de Mardochée installée par Emmanuel Macron dans la salle des fêtes. D'autant que les œuvres du même type qui traditionnellement décoraient le siège de la présidence de la République, ont pour l'essentiel été reléguées au stock du Mobilier national par les Macron, pour faire place à de l'art ou du mobilier dit contemporain.

les réacteurs russes de **Rosatom**, plus légers et plus fiables), **Westinghouse** sera finalement « sauvé » par **Brookfield Asset Management**, la holding historique de la famille **Bronfman** où **Bernard Attali** émerge comme *senior advisor*...

Rappelons enfin que, depuis 1974, **GE** produit le turboréacteur d'avion le plus utilisé au monde via **CFM International** qui est une coentreprise avec le français **Safran** (ex-**Snecma**). À la marge, le potentiel du croisement des produits **Safran** et **Alstom** dans le nucléaire a sans doute pesé dans la balance pour **GE**.

Comparé à **General Electric**, **Alstom** est un nain, mais ce déficit de taille est compensé par des prouesses technologiques qui forcent le respect à l'international. Le succès mondial d'**Alstom** en a fait un des piliers de la politique énergétique de la France, de sa stratégie de défense (porte-avions et sous-marins nucléaires) et de sa diplomatie. C'est le nucléaire qui fait que la France a son mot à dire sur les gros dossiers internationaux. Pas **LVMH** ou **Gucci**. Sa taille n'est pas comparable à celle d'**Alibaba** ou d'**Amazon**, mais tant que des réacteurs nucléaires étaient en construction sous son contrôle, le positionnement stratégique d'**Alstom** permettait à la France de tenir son rang et de jouer en première division.

« Numéro un mondial pour l'hydraulique, **Alstom** est également le leader incontesté dans la fabrication des turbines de l'îlot conventionnel des centrales nucléaires. Ayant installé cent soixante-dix-huit turbines, il couvre 30 % de l'équipement en turbines du parc nucléaire mondial. Sa dernière-née, **Arabelle**, est l'une des turbines les plus fiables au monde. [...] Si la France est encore aujourd'hui la cinquième puissance mondiale, c'est aussi parce qu'elle occupe de fortes positions dans quelques grands secteurs



ENQUÊTE

industriels majeurs : de l'aéronautique à la défense en passant par l'énergie, le nucléaire et le matériel électrique. Ne plus maîtriser directement cette filière, c'est non seulement se fermer des contrats à l'exportation, mais condamner d'autres industriels français à devoir quémander des autorisations d'achat de matériel à un groupe étranger... qui n'aura peut-être pas, ou plus les mêmes intérêts que nous. Dans la concurrence économique mondiale, ne pas être maître de sa filière énergétique va être un rude handicap. Voilà pourquoi la vente à la sauvette d'Alstom est bien une véritable affaire d'État » résume **Jean-Michel Quatrepoint** (*Alstom, scandale d'État*, Fayard, 2015).

Éric Denécé et **Leslie Varenne** qui ont été parmi les premiers à tirer la sonnette d'alarme expliquent : « Sur le plan militaire, la vente d'Alstom conduit à laisser partir dans des mains étrangères deux composantes essentielles de notre défense : la propulsion de navires et le suivi des satellites étrangers. En matière de turbines pour les bâtiments de surface et les sous-marins de la marine nationale, GE se trouve désormais être un fournisseur en situation de quasi-monopole, ce qui rend notre flotte de guerre très largement dépendante de ses livraisons. [...] En matière de surveillance de l'espace, nous cédon également la filiale d'Alstom, Satellite Tracking Systems, qui fournit nos armées et qui contribue à l'efficacité de notre dissuasion nucléaire par la surveillance constante de l'activité et de la position des satellites alliés ou adverses. [...] C'est une condamnation à mort du nucléaire français, car les acheteurs s'adresseront directement aux Américains car ils seront les seuls décideurs. [...] L'accord conclu avec GE aboutit au démantèlement d'Alstom, rétréci au tiers de ses activités antérieures et au prix d'un montage financier rocambolesque et approximatif. [...] Notre autonomie militaire et énergétique est désormais remise en question » (*Racket américain et démission d'État, Le dessous des cartes du rachat d'Alstom par General Electric*, Cf2R, décembre 2014).

Tout en s'inscrivant dans une logique de prédation économique, le démantèlement d'Alstom fut d'abord motivé par des intérêts géopolitiques. S'inscrivant dans le jeu de concentrations industrielles qui accompagne la montée en puissance du mondialisme, l'épisode est survenu alors que des discussions portant sur la licence *Arabelle* avaient été engagées en Russie et en Chine, et alors que les négociations autour du nucléaire iranien battaient leur plein.

En juin 2014, BNP Paribas a payé une amende record au ministère américain de la Justice pour non-respect des sanctions décrétées unilatéralement contre l'Iran (*Capital punishment* titrera *The Economist*, le 5 juillet 2014). **Georges Chodron de Courcel**, qui était un de ses dirigeants historiques (directeur général délégué et président du conseil d'administration de BNP Paribas Suisse lors de son départ exigé par **Benjamin Lawsky**) a été contraint de démissionner de ses fonctions au sein de la banque, alors que **Patrick Kron** venait de le pousser hors du conseil d'administration d'Alstom. Pour ce faire, Patrick Kron avait invoqué un « conflit d'intérêts » au motif que la BNP, qui valait à Georges Chodron de Courcel son siège, était à la fois le bailleur de fonds d'Alstom et le banquier-conseil, par l'intermédiaire de **Thierry Varène** (cf. *Dans la limite des stocks disponibles*), de Siemens, l'autre candidat à l'« alliance » avec Alstom.

Ce fut bien la seule fois dans cette affaire qu'un « conflit d'intérêts » fut dénoncé. Georges Chodron de Courcel sera immédiatement remplacé (dès le 1^{er} juillet 2014) par **Bi Yong Chungunco**, une Philippine, secrétaire générale du cimentier Lafarge que nous recroiserons dans notre enquête. Être lié à **Jacques Chirac**, qui s'était opposé à la guerre d'Irak (d'une docilité exemplaire par ailleurs...) ne jouait dans cette affaire qu'un rôle marginal, quoique symbolique, selon le mot d'ordre « ni oubli ni pardon » qui fut sans doute appliqué aux **Taittinger**. En contrepartie de sa réintégration dans l'OTAN, la France aurait les ailes coupées. Dicté à la France qui avait ou non le droit d'administrer sa plus grande banque fut une démonstration de force. Il ne s'agissait toutefois que d'un coup de semonce destiné à rompre la digue.

Derrière la façade de la lutte contre la corruption se cachait une logique froide consistant à envoyer un signal clair aux entreprises du monde entier : le non-respect du fanatisme messianique développé par les « élites » néoconservatrices de Washington aurait désormais un prix existentiel. On ne comprend rien à l'affaire si on ne sait pas qu'Alstom collaborait technologiquement avec le russe Rosatom dans le cadre du réacteur nucléaire iranien de Bouchehr, source de tension au Moyen-Orient depuis vingt ans et véritable lubie des faucons sionistes qui fixent la politique iranienne des États-Unis, quelle que soit l'administration.

S'il est souvent rappelé qu'Alstom fut la cinquième société rachetée par GE alors qu'elle était mise en cause par le DoJ (cf. *Le Figaro*, 22 décembre 2014, par exemple), il est moins connu que le fleuron français était visé spécifiquement pour ses liens avec l'Iran, comme le montre la correspondance interne à Stratfor, l'autoproclamée « CIA clandestine », durant l'année 2010, date donnée par le DoJ à **Frédéric Pierucci** comme celle de l'ouverture de l'enquête contre Alstom.

Publiés le 27 février 2012 par WikiLeaks (*The Global Intelligence Files*), ces échanges reproduits ci-dessous mentionnent d'autres sociétés françaises (Alcatel, Technip, Total, etc.) et recourent la liste donnée par **Alain Juillet**.

Re: IRAN SANCTIONS BRIEFING

Released on 2012-10-18 17:00 GMT

Email-ID	1766306
Date	2010-06-28 17:13:25
From	marko.papic@stratfor.com
To	analysts@stratfor.com

Re: IRAN SANCTIONS BRIEFING

Agreed with Benjamin. Plus, Repsol and Total have seen the writing on the wall, not just because the US is pressuring them.

Benjamin Preisler wrote:

It means that the details need to be worked out by the Foreign Affairs Council within the guidelines set by the Council of Ministers. But the latter has asked the former to adopt measures at its next session. Not too much wriggling room there that I can see.

ENQUÊTE

IRANIAN ENERGY PARTNERS

- ABB Lummus (Germany)
- Aker Solutions (Norway)
- Aker Wirth (Germany)
- Alcatel-Lucent (France)
- Alstom (France)
- Ammonia Casals S.A. (Switzerland)
- Ampang Group (Malaysia)
- Atlas Copco (Sweden)
- Axens (Subsidiary of IFP) (France)
- BASF (Germany)
- Belneftekhim (Belarus)
- BG Group (UK)
- Bow Valley (Canada)
- China National Offshore Oil Company (CNOOC) (China)
- China National Petroleum Corporation (CNPC) (China)
- Cuxin (UK)
- Daewoo Industrial Corporation (South Korea)
- Deminor Shipbuilding & Marine Engineering (South Korea)
- Derron (Romania)
- DNV (Norway)
- Dragados (Spain)
- Edison (Italy)
- Elektrizitäts-Gesellschaft Laufenburg (EGL) (Switzerland)
- ENI (Italy)
- Essar Group (India)
- Everest Kanto Cylinder (India)
- Gazprom (Russia)
- Gotaverken Aernid (Sweden)
- GS Engineering and Construction Company (GS E&C) (South Korea)
- GVA Consultants (Sweden)
- Haldor Topsoe (Denmark)
- Hinduja (India)
- Hyundai Heavy Industries (South Korea)
- INA Industrija Nafta d.d. (Croatia)
- Indian Oil Corporation (IOC) (India)
- INPEX Corporation (Japan)
- JGC Corporation (Japan)
- Krupp Uhde (Germany)
- Linde (Germany)
- LG Engineering & Construction Corp (South Korea)
- LNG Ltd. (Australia)
- Lurgi (Germany)
- LyondellBasell (Netherlands)
- Maire Tecnimont (Italy)
- Mitsubishi (Japan)
- Mitsui Petrochemical Industries, Ltd. (Japan)
- National Aluminum Company (India)
- National Thermal Power Corporation (India)
- Norsk Hydro (Norway)
- OAO Lukoil (Russia)
- OMV (Austria)
- ONGC (India)
- Pertamina (Indonesia)
- Petrobras (Brazil)
- Petroleos de Venezuela, S.A. (PDVSA) (Venezuela)
- Petronas (Malaysia)
- Petronet LNG (India)
- PetroSA (South Africa)
- PetroVietnam (PVEP) (Vietnam)
- Polska Gornictwo Naftowe i Gazownictwo (PGNiG) (Poland)
- PT Pusri (Indonesia)
- PTT Exploration and Production (Thailand)
- Qatar Liquefied Gas Company Ltd. (Qatargas) (Qatar)
- RAK Gas Company (UAE)
- Repsol YPF (Spain)
- Rosatom Corporation (Russia)
- Royal Dutch Shell (Netherlands)
- Saipem (Italy)
- Sasol (South Africa)
- Samsung Heavy Industries (South Korea)
- Schlumberger (Netherlands)
- Sheer Energy (Canada)
- Sinopec (SD) (China)
- Sispref (Chile)
- SKS Ventures (Malaysia)
- Stamicarbon Company (Netherlands)
- StatoilHydro ASA (Norway)
- STX Pan Ocean Co. Ltd. (South Korea)
- Total SA (France)
- Toyo Engineering Corporation (Japan)
- Türkiye Petrolleri Anonim Ortaklığı (TPAO) (Turkey)
- Turkmengas (Turkmenistan)
- Zorya Mashproekt (Ukraine)

Alcatel-Lucent (France)
Alstom (France)

Axens (Subsidiary of IFP) (France)

Total SA (France)

<mime-attachment.jpeg>

Alcatel-Lucent (France)

Date: March 2004 - unclear

Deal: In March 2004, according to an Iranian publication, France's Alcatel signed a deal with Aere Danesh Afzar, an Iranian network provider with both public and private clients, to provide and support DSL lines across Iran (Peyvand (Iran), March 23, 2004). The current status of the project is unclear.

Date: April 2004 - unclear

Deal: Alcatel was awarded a contract to design, supply, and install all of the communications systems needed for phases 6 - 8 of South Pars in April 2004, according to an Iranian publication. The contract was given by the joint venture company TUD that includes Iran's Industrial Development & Renovation Organization, the Japanese firms JGC Corporation and Toyo Engineering Corporation, and South Korea's Daewoo Industrial (Peyvand (Iran), April 4, 2004). The current status of the project is unclear.

U.S. Business Ties: In 2006, Alcatel completed a merger with U.S. company Lucent Technologies, becoming Alcatel-Lucent, according to the company's website (Alcatel Website, accessed June 16, 2010). Alcatel-Lucent has received several U.S. federal government contracts. According to USASpending.gov, the company received over \$64 million in contracts in 2009, the majority of which came from the Department of Defense (USASpending.gov, accessed June 15, 2010).

<mime-attachment.jpeg>

Alstom (France)

Date: October 1999

Deal: In 1999, Alstom received an order for 100 diesel-electric locomotives for passenger and commercial use by Iran's state railway company. According to a company press release, the deal was worth approximately \$202 million, and as it progressed, Alstom worked with its local partner, Pars Wagon, to assemble some of the locomotives in Iran (Alstom Press Release, October 27, 1999).

Date: February 2002

Deal: In February, according to a company press release, Alstom announced that it had received a contract from the National Iranian Gas Company (NIGC) for "50 industrial gas turbine compressor sets to be installed in 18 compressor stations on the IGAT pipeline system for gas transportation within Iran." The deal was worth about EUR375 million. The Oil and Turbocompressor Company of Iran (OTC), a company specially formed "to deal with all aspects of the Iranian supply," was responsible for coordinating the equipment's delivery (Alstom Press Release, February 20, 2002).

Date: August 2002

Deal: In August 2002, according to a press release, Alstom won a contract from the Iranian firm MAPNA Investment Company and the UAE-based Napin International. The deal was worth about EUR200 million. Alstom provided gas turbine equipment and services to the Bandar Abbas region for the Hormozgan power plant (which was scheduled to begin operations in 2004) "to help to meet the growing demand for electrical power in Iran" (Alstom Press Release, August 29, 2002).

Date: February 2007

Deal: In 2007, Alstom stated on its website it had won a contract from FATA S.p.A. in Italy to supply gas treatment plants to the Hormozal Aluminum Smelter in southern Iran (Alstom Website, February 21, 2007).

Alstom's Transport division reportedly has an office in Tehran, but it claims that the company does not have any active transportation systems in Iran (Alstom Transport Website, accessed June 15, 2010).

According to The New York Times, Alstom company spokesman Patrick Dessy claims that his company has not sold anything to Iran in several years (The New York Times, March 12, 2010).

Ties to U.S. Business: In 2007, the company announced in a press release that it was building a new manufacturing facility in Chattanooga, Tennessee (Alstom Press Release, December 11, 2007). Alstom's 2008-2009 Annual Report noted that the project in Chattanooga was ongoing (Alstom Financial Results 2008 - 2009).

According to company press releases, Alstom has supplied the New York City Metropolitan Transportation Authority (MTA) with subway cars (Alstom Press Release, November 10, 2008).

Alstom has also received several U.S. government contracts, including \$7.2 million in 2009 (USASpending.gov, accessed June 15, 2010).

<mime-attachment.jpeg>

Maire Tecnimont (Italy)

Date: 2001 - 2008

Deal: In January 2001, according to Chemical Week, Tecnimont confirmed that it won three major contracts in Iran totaling 350 million euros (\$332 million) to build plants for Jam Petrochemical Company, a wholly-owned subsidiary of the National Petroleum Company (NPC) (Chemical Week, January 24, 2001).

Mehr News Agency announced in June 2008 that the Jam Petrochemical complex's 10th olefin project would be officially inaugurated. The report listed Maire Tecnimont, as well as France's Technip Company, Germany's Krupp Uhde and Iran's Nargan and Sazeh companies as contractors. (Steel Guru, June 22, 2008)

report listed Maire Tecnimont, as well as France's Technip Company, Germany's Krupp Uhde and Iran's Nargan and Sazeh

Révéle par WikiLeaks, ce « briefing » de Stratfor (la « CIA fantôme ») listait en 2010 les entreprises ne se pliant pas aux sanctions décrétées unilatéralement par les États-Unis contre l'Iran sur injonction de l'establishment néoconservateur de Washington. À bien des égards, cette liste coïncide avec celle des entreprises qui, au cours des dix années suivantes, seront poursuivies par le DoJ pour « corruption ».



ENQUÊTE

Alcatel fut condamné en 2010 pour des faits de corruption au Costa Rica, au Honduras, à Taïwan et en Malaisie à « seulement » 137 millions de dollars d'amende après une fusion avec l'américain Lucent et avant une revente par le binôme Macron-Kohler au finlandais Nokia au printemps 2015. Achèvement d'un processus de sabotage engagé du temps de Serge Tchuruk (installé par Ambroise Roux qui avait également parrainé Jean-Marie Messier à la Générale des Eaux...), cette opération verra passer sous pavillon étranger Alcatel Submarine Networks (ASN), leader mondial de la fabrication et de la pose des câbles sous-marins qui assurent 99,8 % du trafic intercontinental de l'internet mondial. Précisons ici que les satellites ne jouent qu'un rôle extrêmement marginal en la matière, contrairement à une idée reçue et entretenue insidieusement (par la surmédiatisation de Thomas Pesquet par exemple).

L'exemple du dépeçage d'Alcatel met en lumière le développement du très lucratif marché des « surveillants en intégrité » (*Corporate Monitors*) qui s'est développé en France depuis une dizaine d'années, au fur et à mesure que se multipliaient les poursuites du DoJ au titre de la « lutte contre la corruption ». En contrepartie d'une procédure rapide et d'une sanction réduite, les entreprises se placent sous le contrôle d'un intervenant extérieur, généralement issu du bureau parisien d'un cabinet d'avocats d'affaires américain, ou mandaté par une ONG « anti-corruption ». Positionnés sur ce créneau, deux acteurs ressortent : l'avocat multi-casquettes Laurent Cohen-Tanugi et, côté ONG, Transparency International (cf. *Encadrés*).

Intelligence Online (18 octobre 2017) note que « les *Corporate Monitors* qui ont accès à toutes les informations les

plus sensibles, constituent en effet un risque majeur. Les sous-traitants sur lesquels ces surveillants s'appuient sont aussi déterminants. Après son amende en 2014, BNP Paribas [...] a dû prendre comme prestataire le cabinet américain Guidepost Solutions. Or le dossier BNP y est piloté par une ex-CIA, Rosemary Lark, qui reporte directement au Department of Financial Services (DFS) du procureur de New York ».

Un mode opératoire qui a sans doute joué dans le sort de Technip, numéro 1 mondial du parapétrolier, condamné en 2010 par le DoJ à 338 millions de dollars d'amende pour des faits de corruption au Nigeria, puis absorbé par l'américain FMC Technologies au terme d'une opération menée, en 2017, par Alexis Kohler et Emmanuel Macron sous l'égide de Rothschild & Cie et de Goldman Sachs. Calculée sur des cours boursiers manipulés, cette opération fut vendue comme un « mariage entre égaux » devant déboucher sur la formation d'un « Airbus de parapétrolier ». Mais les accords censés préserver l'équilibre ont volé en éclats à la faveur du départ du PDG de Technip Thierry Pilenko, parti avec un chèque de 14 millions d'euros. « Personne n'a cru à la fusion entre égaux au ministère. Personne n'était dupe. On savait que ça allait dériver vers une absorption » a rapporté *Le Monde* (12 juin 2019) après que l'État et Bpifrance, bien que toujours actionnaires, aient laissé transférer les brevets, la trésorerie et l'activité sous-marine – la plus rentable – aux États-Unis et à Londres.

Également cité par Stratfor en 2010, Total sera condamné en 2013 à 398 millions de dollars pour corruption en Iran, quelques mois avant le décès de son emblématique patron Christophe de Margerie dans un accident d'avion.

Transparency International

La section française de Transparency International est associée à Daniel Lebègue qui l'a présidée entre 2003 et 2017. Précédemment, ce haut fonctionnaire socialiste a été directeur du Trésor (1984-1987), directeur général de la BNP (1987-1997), puis directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations (1997-2002). Parallèlement à ses fonctions au sein de Transparency International, ONG liée financièrement à l'État profond américain dans toutes ses composantes (Fondation Soros, Fondation Ford, National Endowment for Democracy, USAID, etc.), Danièle Lebègue a lancé l'Institut français des administrateurs, siégeant ainsi, en tant qu'« indépendant », aux conseils d'administration d'Alcatel et de Technip, deux des entreprises en relation avec l'Iran, visées par le DoJ, puis passées sous pavillon étranger. Transparency International, dont le classement mondial de la corruption est repris les yeux fermés par la grande presse alors qu'il ne reflète que le niveau d'alignement des gouvernements sur le mondialisme, a compté parmi ses administrateurs Pierre Rosanvallon, l'ancien secrétaire général de la Fondation Saint-Simon et compte parmi ses membres actuels Pascal Lamy, l'ancien directeur général de l'OMC qu'Emmanuel Macron a nommé, en 2019, à la présidence du Forum de Paris sur la Paix.

Comme Jacques Attali, David Bonderman (TPG Capital), Bernard-Henri Lévy, Alain Minc, Xavier Niel, Nicolas Sarkozy ou encore Jean Pisani-Ferry, Pascal Lamy appartient au Berggruen Institute, le think tank fondé en 2010 par Nicolas Berggruen, parrain et financier d'Emmanuel Macron, qui s'est modestement auto-investi de la mission de transformer « le capitalisme, la démocratie et l'ordre mondial ». En 2017, le conseil d'administration de Transparency International France a enregistré l'arrivée d'Amaya Bloch-Lainé, déjà croisée dans le chapitre *Une « ascension programmée »* (comme Nicolas Berggruen) puisqu'elle dirigeait le bureau parisien du German Marshall Fund of the United States (GMF) lors de la participation d'Emmanuel Macron à ce programme « transatlantique ». Aujourd'hui recyclée dans l'événementiel (avec Élisabeth Badinter pour le Women's Forum, mais aussi aux côtés de Richard Attias et de Gérard Askinazi) Amaya Bloch-Lainé dispose de réseaux XXL dans l'establishment parisien. Issue d'une importante lignée de hauts fonctionnaires du Trésor et de banquiers, elle est notamment la demi-sœur de Virginie Bloch-Lainé, rédactrice des portraits à Libération et productrice à France Culture, mais aussi la belle-sœur de Jean-Claude Meyer depuis que ce lieutenant de David de Rothchild (cf. *Dans la limite de stocks disponibles*) s'est remarié avec Nathalie Bloch-Lainé.

ENQUÊTE

Laurent Cohen-Tanugi

Avocat aux barreaux de Paris et de New York, **Laurent Cohen-Tanugi** a été le *corporate monitor* (c'est-à-dire superviseur) d'Alcatel après son « plaider-coupable ». Là encore, son profil souligne le caractère éminemment politique de « l'anti-corruption », Laurent Cohen-Tanugi appartenant, ou ayant appartenu, pêle-mêle, au conseil scientifique de la Fondation pour l'innovation politique (fondée dans le giron de l'UMP, aujourd'hui ralliée au « macronisme »), à l'Institut Aspen France (mondialiste), à Notre Europe - Institut Jacques Delors (européiste), à l'Institut Montaigne (mondialiste), etc.

Ce diplômé de la Harvard Law School qui se targue d'avoir été lancé par l'intermédiaire international Samuel Pizar, s'est fait connaître dès 1985 avec Le Droit sans l'État (PUF), un essai récitant le crédo saint-simonien du « passage du gouvernement des hommes à une administration des choses ». Longtemps associé au cabinet américain Cleary, Gottlieb, Steen & Hamilton, cet ancien directeur des affaires juridiques de Sanofi-Synthelabo (recruté par Jean-François Dehecq avant la fusion avec Aventis) a depuis lancé son propre cabinet (Laurent Cohen-Tanugi Avocats), effectuant ainsi des missions de « *compliance* » (mise en conformité) au sein des sociétés françaises pour le compte de la Banque mondiale.

Disposant d'un large entreegent dans les milieux d'affaires parisiens, il est membre du club Le Siècle et du Cercle de l'union interalliée. Son frère, **Pierre Cohen-Tanugi**, dirige, depuis 2006, l'Institut de l'École normale supérieure (ENS). Ce dernier a cofondé, en 2004, le Forum des intellectuels franco-israéliens avec Élie Barnavi, l'ancien ambassadeur d'Israël en France. Pierre Cohen-Tanugi a notamment dirigé la stratégie du Groupe La Poste (2006-2017) et le Centre de formation des journalistes après avoir été l'homme de l'ombre derrière le duo composé de **Teresa Cremisi** et d'**Antoine Gallimard** à la tête des éditions Gallimard (1991-2000). Il passait alors pour la tour de contrôle des actionnaires, notamment la BNP dont il dirigeait précédemment une filiale.

Laurent Cohen-Tanugi est en outre issu de la très « people » promotion 1995-1996 de la French-American Foundation (**François Hollande**, **Anne Lauvergeon**, **Pierre Mariani**,

Véronique Morali, **Pierre Moscovici**, **Olivier Nora**, **Denis Olivennes**, **Agnès Touraine**, **François Villeroy de Galhau**, etc.) dans laquelle figurait le discret Sylvain Hefes, « gardien de l'empire familial Rothschild » (La Tribune, 22 janvier 2008), pont entre les branches anglaise et française de la famille d'une part et la banque Goldman Sachs d'autre part. Depuis Londres, c'est Sylvain Hefes qui a piloté les refontes des structures de la galaxie Rothschild (N.M. Rothschild & Sons, Paris Orléans, Rothschild Continuation Holding AG, etc.) intervenues parallèlement à l'« ascension programmée » d'**Emmanuel Macron**.

Le Harvard Law Bulletin (Hiver 2011) qui a raconté le mariage de Laurent Cohen-Tanugi avec **Jodie Einbinder**, une avocate d'affaires américaine, diplômée de Princeton et de Harvard qu'il a connue pendant ses études (elle sera « directrice de projet » au ministère français des Finances entre 2008 et mai 2013), explique que « Laurent Cohen-Tanugi raconte sa propension à se vivre comme appartenant à quelque chose de plus grand que la France à travers ses relations aux États-Unis. Né à Tunis, il est issu d'une famille juive qui a vécu en Tunisie, du moins du côté de son père, depuis le XVII^e siècle, après que l'Inquisition a poussé ses ancêtres hors d'Espagne. Il pense que ses antécédents familiaux ne sont pas pour rien dans sa volonté d'embrasser une carrière internationale, en dehors d'un seul État, d'un seul cadre national : « J'ai grandi dans une atmosphère cosmopolite » explique-t-il. [...] Très jeune, il a entendu les histoires racontées par ses parents et par ses grands-parents qui ont forgé chez lui une image très positive des Américains comme libérateurs. Il a grandi avec l'idée que l'Europe était une réponse aux atrocités de la Seconde Guerre mondiale et un moyen de mettre fin aux rivalités enracinées dans le continent européen. Beaucoup de ces influences peuvent avoir été inconscientes. « Pour moi, l'Europe, c'est transcender le nationalisme » explique Cohen-Tanugi. « Je pense que sans le projet européen, il serait vraiment provincial de vivre en France ou dans la plupart des autres États membres. Il faut cette dimension pour vraiment avoir son mot à dire dans le monde global. Et c'est ce que je préconise ; nous ne sommes pas allés assez loin ».



ENQUÊTE

Les grands fauves

Cette offensive sur les sociétés françaises en affaires avec l'Iran résulte de l'intense lobbying opéré depuis Washington par une kyrielle de structures dont United Against Nuclear Iran (UANI) est la figure de proue depuis une dizaine d'années. En France, sa méthode d'action consiste à mener des campagnes d'intimidation à destination du patronat français. En août 2016, *Challenges* rapportait : « Ils épluchent les listes des membres des délégations du Medef envoyées à Téhéran, et inondent les sociétés de lettres de menaces », explique un des groupes français visés. Dès février 2014, l'UANI sermonnait le patron d'Engie **Gérard Mestrallet**, dont les négociations en Iran étaient jugées « à la fois prématurées et malvenues ». Quelques jours plus tard, c'est le patron de Veolia **Antoine Frérot** qui se voyait rappeler les « risques juridiques, financiers et de réputation » du business en Iran, dans une lettre quasiment identique. [...] Un simple examen du site Internet d'UANI montre pourtant qu'une campagne spécifique aux entreprises françaises est en cours. Les cibles ? Veolia, Engie, Alstom, Alcatel-Lucent, Peugeot, Renault, Safran, CMA-CGM ou encore Bureau Veritas. En mai 2014, l'ONG avait obtenu le scalp du champion français des câbles Nexans, qui avait annoncé l'arrêt pur et simple de ses activités iraniennes. Le lobby n'était pas non plus étranger à la pression exercée par General Motors sur son partenaire PSA en 2012, qui avait abouti au départ précipité du groupe français du pays ».

Sur le plan social, l'action de l'UANI a par exemple entraîné la destruction de 5000 emplois au bas mot dans l'industrie automobile en France après le départ contraint d'Iran de Peugeot puis de Renault.

Précisons d'abord que, pour l'essentiel, les biographies des personnalités qui composent le *board* de l'UANI ont été traitées dans notre série consacrée à l'affaire **Epstein**. À la présidence du conseil d'administration, on retrouve en effet l'ancien sénateur démocrate du Connecticut **Joe Lieberman**. Parmi les administrateurs, figurent notamment **Bill Richardson**, l'ancien gouverneur démocrate du Nouveau-Mexique ou encore **Dennis Ross**, architecte de la politique américaine au Moyen-Orient depuis quarante ans.

Le conseil d'administration de l'UANI se distingue surtout par la présence d'anciens patrons de services secrets occidentaux comme **Richard Dearlove** (MI6 britannique), **Meir Dagan** et **Tamir Pardo** (Mossad israélien) ou encore **August Hanning** (BND allemand). Les *Global Intelligence Files* montrent une étroite collaboration entre l'UANI et Stratfor (cf. *Le Triomphe de Mardochée*).

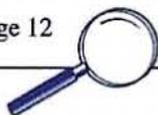
En 2014, **Victor Restis**, un armateur grec victime de l'UANI (qui l'accusait de transporter illégalement du pétrole iranien), a porté l'affaire devant la justice américaine pour chantage et diffamation. Mais quand les avocats du plaignant ont demandé à avoir accès aux donateurs et aux sources d'informations sensibles de l'UANI, le DoJ a ordonné au procureur fédéral chargé de l'affaire de rejeter cette demande sans autre explication que l'invocation du « secret défense », une intervention sans précédent dans une procédure civile concernant deux entités privées.

Cet épisode a tout de même levé le voile sur l'identité du principal mécène et vrai patron de l'UANI, un mystérieux milliardaire américano-suisse répondant au nom de **Thomas Kaplan**. Ce dernier finance également un autre groupe de pression, le Counter Extremism Project (qui assimile allègrement le Hezbollah libanais et les néofascistes italiens de Forza Nuova à l'État islamique) et dont l'organigramme semble être calqué sur celui de l'UANI. À la tête des deux entités jumelles : l'avocat et diplomate néoconservateur **Mark Wallace**, ancien ambassadeur des États-Unis à l'ONU (2006-2009), ancien conseiller des républicains **Jeb Bush** et **John Mc Cain**. Véritable bras droit de Thomas Kaplan, **Mark Wallace** dirige le Tigris Financial Group, le fonds d'investissement et de gestion d'actifs avec lequel Kaplan intervient sur le marché de l'art et dans l'immobilier. Mais aussi The Electrum Group, le véhicule de Kaplan dans les ressources naturelles en général, et les métaux précieux en particulier.

Le principal associé de Thomas Kaplan, **Joshua Fink** (vice-président de The Electrum Group), n'est autre que le fils de **Larry Fink**, patron du numéro un mondial de la gestion d'actifs BlackRock et membre éminent de la Commission Trilatérale.

Les origines sociales et familiales de Thomas Kaplan, né le 14 septembre 1962 à New York, sont peu documentées, mais sa scolarité effectuée en Suisse au Rosey, une école située au bord du lac Léman et réputée la plus chère au monde, signe son appartenance au gotha international. Dans cet institut où sont placés en internat les rejetons des familles royales européennes ainsi que des familles **Rothschild** ou **Rockefeller**, Thomas Kaplan rencontre sa future épouse **Daphne** (ou **Dafna**) **Recanati**, fille du multimilliardaire israélien **Leon Recanati**, homme d'influence ayant notamment appartenu au conseil d'administration de l'International Institute for Counter Terrorism du Centre interdisciplinaire d'Herzliya, le think tank du complexe militaro-industriel israélien présidé par l'ancien directeur du Mossad **Shabtai Shavit**. Descendant du fondateur de l'Israel Discount Bank (ex-Palestine Discount Bank) qu'il a un temps coprésidé, **Leon Recanati** est aujourd'hui à la tête de GlenRockIsrael qui concentre l'essentiel de ses investissements dans le secteur de la cybersécurité et de la surveillance électronique.

C'est encore au Rosey que Thomas Kaplan s'est lié avec **Lorne Thyssen**, héritier de l'empire industriel allemand, dont la conversion à l'Islam fit couler beaucoup d'encre dans les années 1980. La sœur de ce dernier, la « collectionneuse » **Francesca Thyssen-Bornemisza**, est très liée à **Ghislaine Maxwell** dont elle a notamment parrainé l'ONG « écolo », le TerraMar Project. Associés dans des projets agricoles au Pakistan, **Lorne Thyssen** et **Thomas Kaplan** sont également actifs en Alaska et en Arctique avec leurs sociétés respectives Thyssen Petroleum (qui recyclent nombre de gradés de l'armée britannique et de membres des services secrets britanniques) et The Electrum Group. Au Rosey, il s'est également lié à **Mohammed Khashoggi**, l'aîné des fils d'**Adnan Khashoggi**, l'intermédiaire historique du complexe militaro-industriel américain en Arabie saoudite, avec qui il s'associera dans les années 1980 et 1990 au sein de plusieurs entités avant que ce dernier ne s'installe à Taïwan.



ENQUÊTE



Quand il n'utilise pas de la menace, **Thomas Kaplan** joue sur plusieurs tableaux, tantôt « philanthropique », tantôt « écolo », notamment via la Panthera Corporation, une organisation consacrée à la protection des grands fauves.

Intelligence Online (4 mars 2019) s'interroge toutefois sur la réelle vocation de cette ONG en soulignant la présence au « conseil consultatif » de Panthera Corporation « de l'Israélien **Itzhak Dar**, vétéran du service israélien de renseignement intérieur, le Shin Bet, et responsable sécurité de **Thomas Kaplan**. Le rôle de **Dar** aux côtés de **Kaplan** a été cité à plusieurs reprises lors de la bataille judiciaire aux États-Unis entre **Kaplan** et son neveu **Guma Aguiar**. Ce dernier réclamait à son oncle, depuis 2009, plusieurs dizaines de millions de dollars supplémentaires à la suite de la vente en 2007 de leur société Leor Energy au géant canadien EnCana. Le procès a cependant été arrêté prématurément après la disparition d'**Aguiar** en Floride en 2012. Il a finalement été déclaré légalement mort en 2015. »

Entre autres militants « écologistes », sans doute soucieux de la préservation des grands fauves, **Itzhak Dar** côtoie au « conseil consultatif » de la Panthera Corporation, le plus qu'influent **Michael Steinhardt**, membre fondateur du Mega Group, mais aussi **Aurélien Lechevallier**, condisciple d'**Emmanuel Macron** à l'ENA qui deviendra son conseiller diplomatique adjoint à l'Élysée, **Jean-David Levitte**, le « sherpa » de **Nicolas Sarközy** ou encore **Arnaud de Puyfontaine**, devenu président de la French-American Foundation et du directoire de Vivendi parallèlement à la reprise de SFR par **Patrick Drahi**...

Mais le *soft power* de **Thomas Kaplan** repose principalement sur la Collection Leiden, la plus grande collection privée de peinture hollandaise du XVII^e siècle (il passe pour avoir détrôné **Éric de Rothschild** à la première place des collectionneurs de **Rembrandt**). Puissant levier diplomatique, ces œuvres sont prêtées tour à tour au Louvre d'Abu Dhabi, au Musée de l'Ermitage de Saint-Petersbourg, au Musée national de Chine, au Louvre, etc.

En 2018, **Thomas Kaplan** a pris la présidence de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones en conflit (ALIPH), se positionnant ainsi comme le principal intermédiaire entre la France et les Émirats arabes unis, les deux pays étant très officiellement partenaires de l'ALIPH à travers deux vice-présidents, **Bariza Khiari** (France) et **Mohamed al-Mubarak** (EAU).

Binationale franco-algérienne, ancienne militante du MRAP, membre de la Ligue des droits de l'homme et de la CFDT, **Bariza Khiari** a notamment cofondé le Club XXI^e siècle (« La diversité est une chance pour la France ») avec **Hakim El Karoui** (collègue d'**Emmanuel Macron** chez Rothschild) à qui elle a succédé à la présidence de l'Institut des cultures d'Islam.

Ancienne sénatrice socialiste de Paris, cette « sœur » de la loge Nysa n° 145 de la Grande loge féminine de France (favorable à une « laïcité ouverte ») est aujourd'hui membre du bureau exécutif de La République en Marche, de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, du comité d'éthique de BFM TV, de la Fondation EuroMedA (le lobby marocain à l'UE) et administratrice d'Aladin, la fondation mémorielle de la famille **Azoulay** basée au Maroc où **Bariza Khiari** a ses habitudes dans l'enclave huppée d'Al Maaden à Marrakech.

Le représentant des Émirats arabes unis, **Mohamed al-Mubarak**, n'est autre que le frère cadet de **Khaldoun al-Mubarak** qui, comme PDG de Mubadala, le fonds souverain d'Abu Dhabi, est le grand argentier du prince héritier **Mohammed ben Zayed** (MBZ). Lorsque *The National* (17 février 2019), le quotidien officiel des Émirats, a présenté **Thomas Kaplan** comme le principal conseiller de MBZ, ce dernier a été intronisé « dirigeant le plus puissant du monde arabe » par le *New York Times* (*The Most Powerful Arab Ruler Isn't M.B.S. It's M.B.Z.*, 2 juin 2019) : « Fils préféré de ce bédouin presque illettré qui a fondé les Émirats arabes unis, Mohammed ben Zayed était un homme sérieux, un pilote d'hélicoptère formé par les Britanniques qui avait persuadé son père de transférer 4 milliards de dollars au Trésor des États-Unis pour les aider à payer la guerre en Irak de 1991. [...] Trente ans plus tard, Mohammed ben Zayed, 58 ans est le prince héritier d'Abu Dhabi, de facto à la tête des Émirats arabes unis. Il compte également parmi les personnalités étrangères les plus écoutées à Washington, incitant les États-Unis à suivre sa stratégie de plus en plus va-t-en-guerre dans la région ». Moins sulfureux que son alter ego saoudien Mohammed ben Salmane (proche de **Jeffrey Epstein**, empêtré dans l'affaire du piratage du téléphone de **Jeff Bezos** et dans l'assassinat sauvage de **Jamal Khashoggi**), « MBZ » est l'homme de l'officialisation de l'alliance avec Israël et des gros contrats d'armement. Il est aussi le fer de lance de la croisade contre l'Iran et contre les Frères musulmans (d'où la soudaine diabolisation, sous nos latitudes, du Qatar et de la Turquie d'**Erdogan**) au sein desquels il a pourtant été formé.

Connu comme propriétaire du club de football de Manchester City, Mubadala est directement associé à **Thomas Kaplan** via The Electrum Group, les deux structures étant imbriquées comme le montrent les mouvements de leurs cadres et administrateurs. En juillet 2008, Mubadala a conclu avec General Electric un partenariat portant sur 8 milliards de dollars et GE, avec le Crédit suisse, est associé au sein de Mubadala Investment Partners. En 2009, General Electric s'est contractuellement associé à l'UANI, le lobby iranien de **Thomas Kaplan**.

(Suite au prochain numéro)